

## **RAPPORT MORAL**

Assemblée Générale du 25 février 2023

Chers membres, invités

Merci d'être présents pour cette Assemblée générale.

Nous pouvons considérer que l'année 2022 est un retour à la normale de nos activités. Nos indicateurs nous montrent bien cette reprise.

Sur le plan des compétitions notre nouvelle formule (la mise en place des courses de proximités), prend son allure de croisière. En plus des championnats régionaux, le calendrier s'est bien étoffé avec un nombre conséquent de compétitions : 30 courses au CN avec une participation de 3580 coureurs. Nous avons dépassé le nombre de participation de l'année 2019 ; année représentative d'une bonne activité hors pandémie avec 3090 participants pour 18 compétitions régionales. Lors de la réunion des présidents de ligue, la commission développement de la FFCO a évoqué ce concept de courses de proximité qui limite les déplacements tout en maintenant une activité forte. Nous pouvons donc être fiers de l'avoir fait. Et la part belle revient à nos clubs pour s'être bien impliqués dans cette démarche. Un grand bravo à vous.

Cependant, la multiplication des compétitions implique la mise en place d'experts. Leur rôle est majeur et les clubs et comités doivent faciliter leur mise en place. Nous devons dépasser les clivages. Les échanges interdépartementaux sont maintenant une priorité. Le dialogue doit être permanent et ouvert. Je remercie l'ensemble des experts qui font un travail important pour la garantie de la qualité de nos compétitions et j'invite la communauté des coureurs et organisateurs à les encourager.

La ligue c'est aussi l'entraînement de nos jeunes. Cette tâche est primordiale, elle est le cœur de nos activités. La commission "jeunes", moteur de cette activité s'est appuyée sur les clubs et les comités départementaux pour mettre en place des week-ends et des stages tout au long de l'année. Cette année, le groupe jeune s'est agrandi et la sélection a privilégié les plus jeunes pour leur assurer une bonne progression. Les contraintes calendaires, la recherche permanente de bénévoles pour encadrer, seconder ou simplement aider et les demandes d'autorisations (accès forêt, recherche de lieu d'accueil..) sont des freins qu'il faut sans cesse braver.

Cette année la mise en place du calendrier s'est réalisée en deux temps : mise place des championnats puis des courses départementales. Les réunions en distanciel ont permis cet arrangement. Mais ce contexte n'est pas propice au dialogue. L'année prochaine nous avons programmé une date pour nous retrouver en présentiel. Nous pourrons ainsi débattre d'autres sujets en plus du calendrier.

En ce qui concerne la formation, 2022 est un excellent cru. La demande était forte suite aux manques des années précédentes. Il va falloir penser aussi au renouvellement des formateurs. En tous cas les volontaires ne sont pas légions. A noter la formation d'entraîneurs qui permettra un élargissement sur les formations animateurs et la validation des moniteurs. Merci à ces bénévoles

Pour terminer, un petit mot sur la réflexion portée sur une remise de récompense autre que des médailles. Une prospection vers les clubs qui n'a pas suscité d'engouement. Un comité de ligue qui

*Rapport moral pour la 7<sup>ème</sup> AG de la LGECO - samedi 25 février 2023*



n'a pas non plus de consensus. Bref, pour vous dire que l'on ne change rien. La ligue doit être garante des championnats et montrer notre attachement au mérite de nos coureurs par la symbolique remise des médailles.

Comme vous avez pu le constater, il y a du travail réalisé dans la ligue. Nous nous attachons à être sur tous les fronts mais nous sommes limités par nos disponibilités propres et nous œuvrons dans la mesure de nos capacités. Pour l'ensemble des actions menées, je remercie grandement mon équipe, les clubs, les comités et l'ensemble des bénévoles qui nous soutiennent. J'encourage encore toutes les bonnes volontés à nous aider à quelque niveau que ce soit.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe POGU,

Président de la LGECO

*Rapport moral pour la 7<sup>ème</sup> AG de la LGECO - samedi 25 février 2023*